

MARCHÉ DE L'EMPLOI

CHIFFRES ET COMMENTAIRES NOVEMBRE 2011

LE FOREM

CRISE ÉCONOMIQUE ET IMPACT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL FIN 2011

Compte tenu de la crise économique initiée en 2008 et de ses impacts ultérieurs sur le marché de l'emploi, plusieurs indicateurs wallons se situent en 2011 à des niveaux honorables. Si leur évolution en fin d'année tempère quelque peu ces motifs de réjouissance, l'année 2012 reste encore incertaine.

Le « Focus » présenté en cahier central de ce numéro dresse un état du marché de l'emploi wallon au regard de la conjoncture économique. Partant des enseignements

Le rapport présente les chiffres-clefs du système, du point de vue de ses utilisateurs, des travailleurs et des entreprises agréées ; il donne une vue détaillée de son fonctionnement, et présente une analyse de ses coûts directs et indirects.

Le « Secteurs/métiers du mois » se consacre à l'industrie alimentaire et établit à son égard un bilan de santé en Wallonie. Ce secteur recouvre les activités de transformation nécessaires entre les matières premières et leur aboutissement à des denrées alimentaires et boissons consommables, à l'usage des hommes comme des animaux. Bien que l'essentiel de la production alimentaire belge ait lieu en Flandre, le secteur reste d'importance pour la Wallonie, au vu de sa situation en termes d'emploi et de niveau de formation de ses demandeurs d'emploi. L'industrie alimentaire offre en effet un grand nombre d'opportunités d'emploi à des personnes peu qualifiées, et la majorité des métiers qui y sont exercés sont manuels. Par ailleurs, certains métiers phares du secteur sont estimés « critiques » ou l'ont été récemment.

La production alimentaire « bio » et, – a contrario –, le recours croissant des consommateurs aux produits préparés et/ou surgelés, de même que l'existence d'emplois locaux, et donc moins sujets à la délocalisation, laissent entrevoir assez sereinement l'avenir du secteur de l'industrie alimentaire en Wallonie.

Enfin, afin de prolonger la lecture, la « Veille documentaire » revient sur de récentes publications nationales et/ou régionales en matière d'analyse du marché de l'emploi et de la formation.

AU SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Édito | 1 |
| Demande d'emploi | 2 |
| Opportunités d'emploi | 5 |
| Focus : Situation économique et impacts sur le marché de l'emploi wallon | 6 |
| Retour sur : Le système des titres-services | 10 |
| Secteurs/métiers du mois : L'industrie alimentaire | 11 |
| Veille documentaire | 12 |
| Terminologie | 13 |

de la crise de 2008-2009, dont certains effets sont encore perceptibles en 2011, l'analyse passe en revue les évolutions récentes des indicateurs du marché de l'emploi, et celles anticipées par divers observateurs pour l'an prochain.

La **demande d'emploi** est orientée à la baisse à un mois comme un an d'écart. La Wallonie (Communauté germanophone non comprise) compte, à fin novembre 2011, 211 338 demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente, ce qui représente 13,9% de la population active.

La rubrique dédiée aux **opportunités d'emploi** donne un aperçu des circuits de travail concernés par les 19 027 opportunités diffusées au cours du mois de novembre. Ainsi, parmi elles, 8 556 opportunités d'emploi ont été transmises par un autre service public de l'emploi (Actiris ou le VDAB) dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi. Les métiers les plus recherchés depuis le début de l'année concernent les professions de la formation initiale, des services administratifs, des services aux personnes, de la vente et des forces de vente.

Le « Retour sur » de ce mois met en évidence l'évaluation 2010 du régime des titres-services, réalisée pour le compte du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

CHIFFRES-CLÉS

Wallonie

- Taux de chômage harmonisé (BIT), 2^{ème} trimestre 2011 : **9 %**
- Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés, octobre 2011 : **196 542**

Wallonie (hors Communauté germanophone), novembre 2011

- Demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : **191 025**
- Jeunes en stage d'attente : **20 313**
- Indicateur de demande d'emploi : **13,9 %**

(sources : SPF Économie, ONEM, le Forem)

INDICATEURS HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Économie qui publie les résultats par année et trimestre.

Entre 2009 et 2010, le taux d'emploi wallon a augmenté, passant de 56,2 % à 56,7 %. Les dernières données relatives au 2^{ème} trimestre 2011 confirment cette tendance haussière. Ainsi, entre le 2^{ème} trimestre 2010 et le 2^{ème} trimestre 2011, le taux d'emploi wallon est passé de 56,1 % à 57,5 %, soit une progression de 1,4 point de pourcent (p.p.).

Cette évolution est principalement liée à la hausse du taux d'emploi des femmes (à 51,8 %, soit +2,6 p.p.), des jeunes de moins de 25 ans (à 22,7 %, +2,2 p.p.) et des plus de 50 ans (à 49,4 %, +2,5 p.p.). La seule exception concerne les hommes âgés de plus de 50 ans qui accusent un léger recul de 0,3 p.p.

Les **trois chiffres** à retenir pour la Wallonie en 2010 sont :

- un taux d'activité de 64,1 %
- un taux d'emploi de 56,7 %
- un taux de chômage de 11,5 %

| | Taux d'activité harmonisé | Taux d'emploi harmonisé | Taux de chômage harmonisé | | | |
|-----------------|---------------------------|-------------------------|---------------------------|-------------|------------------|-------------------|
| | 2010 annuel | 2010 annuel | 2009 annuel | 2010 annuel | 2010 trimestre 2 | 2011* trimestre 2 |
| Wallonie | 64,1 | 56,7 | 11,2 | 11,5 | 11,2 | 9,0 |
| Bruxelles | 66,3 | 54,8 | 15,9 | 17,4 | 16,8 | 14,9 |
| Flandre | 69,9 | 66,3 | 5,0 | 5,2 | 5,1 | 4,0 |
| Belgique | 67,7 | 62,0 | 8,0 | 8,4 | 8,2 | 6,6 |

Source : SPF Économie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail
* dernières données disponibles

CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽¹⁾. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés est passé de 192 166 en septembre 2011 à 196 542 en octobre 2011, soit une augmentation de 2,2 %.

À un an d'écart, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés wallons diminue toujours (-2,1 %,

contre -2,6 % au niveau national). Cette baisse s'observe tant chez les femmes (-2,1 %) que chez les hommes (-2,2 %). Une analyse de la moyenne mobile sur trois mois du nombre de chômeurs réalisée par l'ONEM indique que, depuis douze mois, le chômage est en baisse en Wallonie. Sur les trois derniers mois (soit de août à octobre), cette tendance se maintient (-3,1 % par rapport à la même période en 2010).

(1) après un emploi à temps plein ou après les études

| | Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés Octobre 2011 | | |
|-----------------|---|----------------|----------------|
| | Hommes | Femmes | Total |
| Wallonie | 101 650 | 94 892 | 196 542 |
| Bruxelles | 43 049 | 35 211 | 78 260 |
| Flandre | 82 329 | 72 185 | 154 514 |
| Belgique | 227 028 | 202 288 | 429 316 |

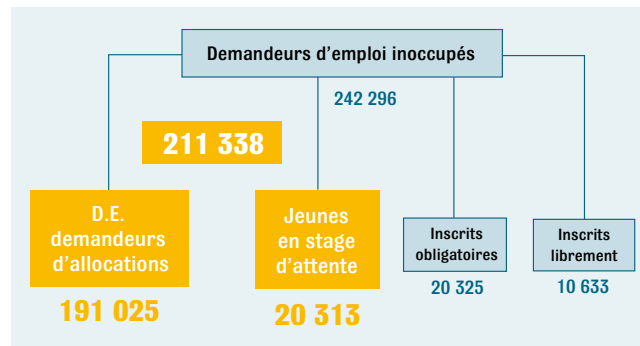
Source : ONEM, Stat info

SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS

Fin novembre 2011, la Wallonie (hors Communauté germanophone) dénombre **211 338 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente.**

Parmi ces personnes, comptant une part égale d'hommes et de femmes, 23% sont âgées de moins de 25 ans, un peu plus de la moitié n'a pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du 2^{ème} degré et 41% ont une durée d'inoccupation de deux ans et plus.

À ces personnes, il convient d'ajouter 20 325 demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement et 10 633 demandeurs d'emploi inscrits librement pour un total de 242 296 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).



Source : le Forem

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Fin novembre 2011, l'indicateur de demande d'emploi en Wallonie (hors Communauté germanophone) est de 13,9%⁽¹⁾. La répartition géographique de cet indicateur présente d'importantes disparités. L'est et l'ouest du territoire ainsi que l'axe « Nationale 4 » concentrent une grande partie des communes où l'indicateur est inférieur à la moyenne régionale. C'est au niveau du sillon Sambre et Meuse et de la botte du Hainaut que les indicateurs sont les plus élevés.

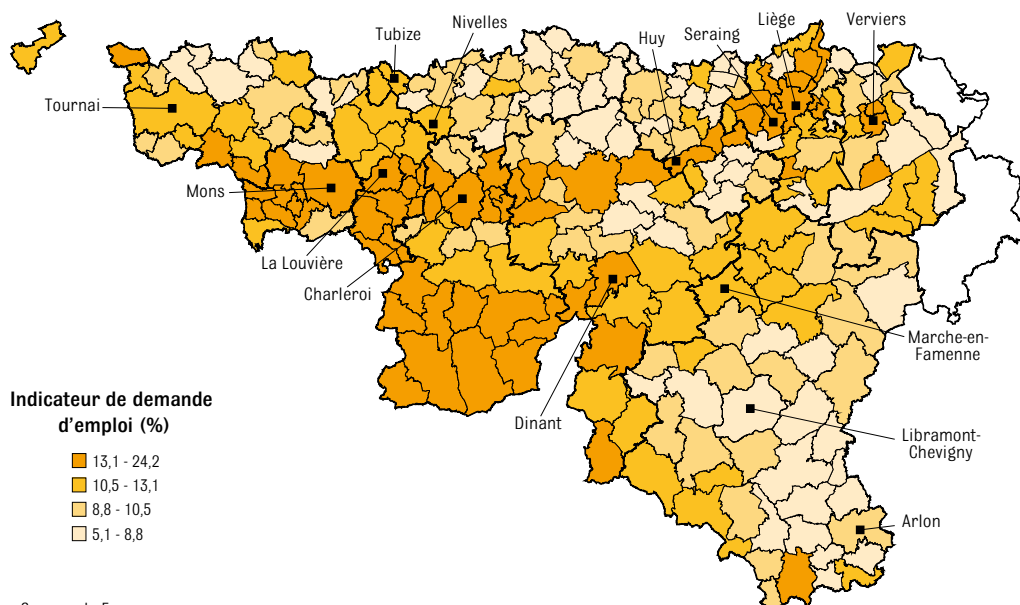
Parmi les 253 communes wallonnes de langue française, 198 ont un indicateur inférieur à l'indicateur régional. Treize communes présentent un indicateur inférieur à 7% : Mont-de l'Enclus (D.R. de Tournai), Attert, Bertogne, Vaux-Sur-Sûre, Léglise, Habay, Fauvillers (D.R. d'Arlon), Aubel, Olne (D.R. de Verviers), Donceel et Faimés (D.R. de Huy), Assess et La Bruyère (D.R.) de Namur.

À l'opposé, 55 communes ont un indicateur supérieur ou égal à l'indicateur régional. Les communes de Colfontaine, Quaregnon, Boussu, Quiévrain (D.R. de Mons), Farciennes, Charleroi, Châtelet (D.R. de Charleroi), Liège, Seraing (D.R. de Liège), Hastières (D.R. de Namur), Verviers (D.R. de Verviers) et La Louvière (D.R. de La Louvière) présentent les indicateurs les plus élevés (plus de 20%).

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

(1) L'indicateur de demande d'emploi rapporte le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEP (dernière estimation disponible, moyenne 2009). Le taux de demande d'emploi est quant à lui de 15,9% à fin novembre 2011. Ce taux correspond au nombre de D.E.I. divisé par la dernière estimation de la population active (moyenne 2009).



Source : le Forem

DEMANDE D'EMPLOI

ÉVOLUTION DES D.E. DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE

Fin novembre 2011, la demande d'emploi en Wallonie (hors la Communauté germanophone) est orientée à la baisse tant par rapport à octobre 2011 que novembre 2010.

Entre octobre 2011 et novembre 2011, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a diminué de 2 949 unités (-1,4%). Cette évolution saisonnière est toutefois moindre que celle observée les années précédentes (-2,1% en novembre 2010 et -1,9% en novembre 2009).

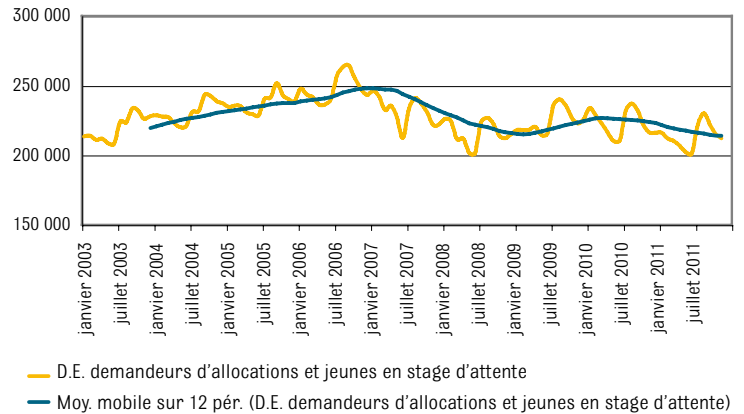
Le recul par rapport au mois dernier s'observe tant parmi les D.E. demandeurs d'allocations (-0,7%, -1 309 unités) que parmi les jeunes en stage d'attente (-7,5%, -1 640 unités).

Par rapport à l'année précédente (de novembre 2010 à novembre 2011), le nombre total des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente diminue de 4 387 unités (-2,0%).

Mis à part les personnes âgées de 50 ans et plus, dont le nombre a progressé (+2,3%), l'ensemble des classes d'âge sont en recul sur base annuelle. Les reculs observés varient de -3,0% auprès des jeunes de moins de 25 ans à -3,8% parmi les personnes âgées de 40 à moins de 50 ans.

Au niveau des études, la plus forte diminution à un an d'écart s'observe parmi les personnes diplômées du

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente en Wallonie (hors Communauté germanophone)



Source : le Forem

secondaire du 2^{ème} degré (-3,0%). La tendance baissière concerne l'ensemble des niveaux d'études.

En ce qui concerne les catégories d'inoccupation, c'est parmi les personnes inoccupées depuis « 5 ans et plus » (-5,6%) que s'observent les plus fortes diminutions alors que celles inoccupées depuis « moins de 6 mois » et entre « 2 ans à moins de 5 ans » progressent respectivement de 1,9% et de 0,6%.

Les femmes sont davantage représentées parmi les diplômés d'études supérieures (59,8%) et du secondaire du 3^{ème} degré (55,1%).

Fin novembre 2011, l'indicateur de demande d'emploi⁽¹⁾ est de 13,9% et enregistre un recul de 0,3 point de pourcent (p.p.) à un an d'écart. Cette diminution est perceptible sur l'ensemble des directions régionales, à l'exception de Nivelles (+0,1 p.p.).

(1) D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente divisés par la dernière estimation de la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'WPEPS (moyenne 2009).

| Novembre 2011 | D.E. demandeurs d'allocations | Jeunes en stage d'attente | Total | % Femmes | Écart annuel |
|--|-------------------------------|---------------------------|----------------|--------------|--------------|
| Répartition selon la classe d'âges | | | | | |
| Moins de 25 ans | 30 587 | 18 429 | 49 016 | 48,5% | -3,0% |
| 25 ans à moins de 30 ans | 27 382 | 1 877 | 29 259 | 50,7% | -3,2% |
| 30 ans à moins de 40 ans | 42 783 | 7 | 42 790 | 50,4% | -3,3% |
| 40 ans à moins de 50 ans | 39 593 | 0 | 39 593 | 49,2% | -3,8% |
| 50 ans et plus | 50 680 | 0 | 50 680 | 50,5% | +2,3% |
| Répartition selon le niveau d'études | | | | | |
| Primaire + sec. de base | 49 308 | 2 537 | 51 845 | 40,2% | -2,5% |
| Secondaire 2 ^{ème} degré | 52 202 | 3 102 | 55 304 | 49,1% | -3,0% |
| Secondaire 3 ^{ème} degré | 61 372 | 8 915 | 70 287 | 55,1% | -1,4% |
| Supérieur | 20 715 | 5 342 | 26 057 | 59,8% | -0,5% |
| Apprentissage | 6 747 | 408 | 7 155 | 36,8% | -2,4% |
| Autres | 681 | 9 | 690 | 39,6% | -3,4% |
| Répartition selon la durée inoccupation | | | | | |
| Moins de 6 mois | 44 852 | 18 290 | 63 142 | 50,9% | +1,9% |
| 6 mois à moins d'1 an | 24 182 | 1 735 | 25 917 | 50,0% | -2,7% |
| 1 an à moins de 2 ans | 35 639 | 243 | 35 882 | 49,3% | -6,6% |
| 2 ans à moins de 5 ans | 42 828 | 33 | 42 861 | 47,5% | +0,6% |
| 5 ans et plus | 43 524 | 12 | 43 536 | 50,7% | -5,6% |
| TOTAL | 191 025 | 20 313 | 211 338 | 49,8% | -2,0% |

Source : le Forem

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DIFFUSÉES PAR LE FOREM

Depuis le début de l'année, 247 932 opportunités d'emploi ont été diffusées par le Forem dont 107 044 proviennent d'un autre service public de l'emploi (Actiris ou le VDAB)⁽¹⁾.

Des 133 981 opportunités gérées par le Forem, 68 438 relèvent du circuit de travail hors intérim et aides publiques (soit essentiellement les contrats à durée déterminée et indéterminée), 45 702 concernent des contrats intérimaires⁽²⁾ et 19 841 bénéficient d'aides publiques. Le nombre d'opportunités d'emploi gérées par le Forem est

en hausse : 9,8% sur base cumulée annuelle. Cette hausse concerne davantage les postes intérimaires (+ 16,2%) et, dans une moindre mesure, ceux liés au circuit de travail hors intérim et aides publiques (+8,8%).

Durant le seul mois de novembre 2011, 19 027 opportunités ont fait l'objet d'une diffusion. Parmi ces opportunités, celles gérées par le Forem et celles provenant du Forem pour d'autres partenaires (hors autres SPE) totalisent ainsi 10 471 postes à pourvoir en Wallonie.

| Opportunités d'emploi selon le circuit de travail | Cumul depuis 01/2011 | Évolution du cumul à 1 an | Opportunités 11/2011 | Opportunités 11/2010 |
|---|----------------------|---------------------------|----------------------|----------------------|
| Circuit de travail hors intérim et aides publiques | 68 438 | 8,8 % | 4 797 | 4 711 |
| Postes intérimaires | 45 702 | 16,2 % | 3 819 | 3 633 |
| Aides publiques (APE, PTP, PFI, etc.) | 19 841 | 0,2 % | 1 461 | 1 524 |
| Total gestion par le Forem | 133 981 | 9,8 % | 10 077 | 9 868 |
| Diffusion autres services publics de l'emploi (SPE) | 107 044 | - | 8 556 | 8 481 |
| Diffusion autres partenaires | 6 907 | - | 394 | 407 |
| Total diffusion par le Forem | 247 932 | - | 19 027 | 18 756 |

En ce qui concerne les 68 438 opportunités d'emploi issues du circuit de travail hors intérim et aides publiques, les cinq groupes professionnels les plus recherchés depuis le

début de l'année sont ceux du personnel de la formation initiale, des services administratifs, des services aux personnes, de la vente et des forces de vente.

| Top 10 des opportunités d'emploi cumulées depuis janvier 2011 selon le circuit de travail hors intérim et aides publiques | Novembre 2011 | |
|---|---------------|----------------|
| | Nombre | % |
| Groupes de professions | | |
| Formation initiale | 7 736 | 11,3 % |
| Services administratifs | 5 890 | 8,6 % |
| Services aux personnes | 5 009 | 7,3 % |
| Vente | 3 558 | 5,2 % |
| Forces de vente | 3 375 | 4,9 % |
| Restauration | 3 062 | 4,5 % |
| Soins paramédicaux | 2 808 | 4,1 % |
| Services aux entreprises et aux collectivités | 2 387 | 3,5 % |
| Sécurité publique | 2 219 | 3,2 % |
| Gros œuvre et des travaux publics | 1 949 | 2,8 % |
| Total Top 10 | 37 993 | 55,5 % |
| Total des opportunités d'emploi du circuit de travail hors intérim et aides publiques | 68 438 | 100,0 % |

Plus d'informations à ce sujet :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/opportunité-emploi.html>

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.

(2) Parmi les postes intérimaires sont comptabilisés ceux diffusés de manière automatique par les autres partenaires via le site du Forem.

SITUATION ÉCONOMIQUE ET IMPACTS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI WALLON - SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES 2012

À la jonction entre l'année 2011, marquée dans un premier temps par une certaine reprise de l'activité économique et du marché de l'emploi, mais plus hésitante en cette fin d'année, et l'année 2012, placée sous le signe de

l'incertitude au niveau économique et de la situation de l'euro, ainsi qu'à la possibilité de voir une nouvelle crise financière poindre, un point rapide sur l'état du marché de l'emploi wallon est utile.

RAPPEL SYNTHÉTIQUE DES ÉVOLUTIONS CONJONCTURELLES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI DEPUIS 2008

Au plan du marché de l'emploi wallon, la crise économique de 2008-2009 a eu des impacts certains, bien que moins prononcés que dans d'autres régions d'Europe. En effet, la diminution du nombre d'opportunités d'emploi, l'augmentation de la demande d'emploi sur base annuelle durant treize mois, la hausse du chômage temporaire, le nombre record de faillites, la baisse de l'activité intérimaire et de la confiance des chefs d'entreprises constituent autant d'indicateurs qui ont été influencés négativement par la crise.

Intense, la crise économique a toutefois été relativement limitée dans le temps. Ainsi, les premiers signes de reprise ont été observés dès le début de l'année 2010 avec notamment un net regain de la confiance des chefs

d'entreprises et une réduction de la demande d'emploi à un an d'écart observée dès le mois d'avril.

Porté par de très bons résultats durant les deux premiers trimestres 2011, la croissance annuelle du P.I.B. pour l'année 2011 était annoncée à 2,6% par la Banque Nationale de Belgique (B.N.B.) en juin dernier⁽¹⁾. La B.N.B. anticipait même une croissance de 2,2% pour 2012. Depuis lors, l'environnement économique tend à se dégrader de sorte que les dernières prévisions⁽²⁾ de la B.N.B. tablent sur une croissance limitée à 2% pour 2011 et à 0,5% pour 2012.

(1) Banque Nationale de Belgique, Communiqué de Presse du 15 juin 2011, Projections Économiques pour la Belgique - Printemps 2011

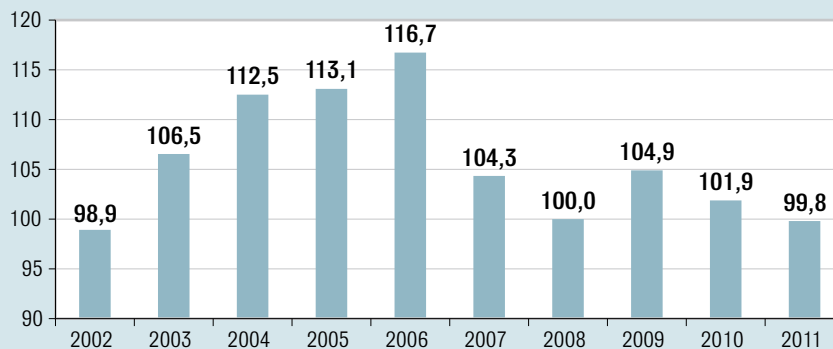
(2) Banque Nationale de Belgique, Communiqué de Presse du 14 décembre 2011, Projections Économiques pour la Belgique - Automne 2011.

DES INDICATEURS TOUJOURS DANS LE VERT

Avec un peu plus de 211 000 demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente à la fin novembre 2011, la Wallonie connaît actuellement un niveau de demande d'emploi historiquement bas. Sur base annuelle, la demande d'emploi diminue (-2% par rapport à novembre 2010), le volume de la demande d'emploi est même légèrement plus bas qu'en novembre 2008 (-0,2%). Il faut remonter à novembre 2002 pour enregistrer un niveau plus faible de la demande d'emploi wallonne (soit 209 463 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente).

À noter que suite à des évolutions tant administratives que liées à la situation du marché de l'emploi, la demande d'emploi des 50 ans et plus a fortement augmenté ces dernières années. En se concentrant uniquement sur les D.E. demandeurs d'allocations de moins de 50 ans et les jeunes en stage d'attente, soit l'actuel public-cible du plan d'accompagnement des chômeurs, le niveau de la demande d'emploi à fin novembre 2011 s'établit 5,5% plus bas que celui observé à la fin novembre 2008. Comparativement à novembre 2002, la demande d'emploi des moins de 50 ans est même plus faible actuellement (-13,7%).

Évolution du nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente (novembre 2008 = 100)



Source et calculs : Le Forem, décembre 2011

Consécutivement à la diminution du nombre de demandeurs d'emploi, l'indicateur de la demande d'emploi wallon s'élève à 13,9 % en novembre 2011 contre 14,2 % un an plus tôt et 14,0 % en novembre 2008, soit à une période où la crise économique ne marquait pas encore ses effets négatifs sur le marché de l'emploi.

Parallèlement à cette évolution, le turn-over de la demande d'emploi est, en moyenne mensuelle, plus élevé sur les onze premiers mois de 2011 que sur la même période l'année dernière (19,4 % contre 18,6 %) et ce, grâce à un plus grand nombre de sorties de la demande d'emploi.

Depuis le début de l'année, soit entre janvier et novembre 2011, le Forem⁽¹⁾ a diffusé 140 888 opportunités d'emploi, soit 13,2 % de plus qu'entre janvier et novembre 2010. Les hausses les plus marquées sont observées dans les secteurs des services aux entreprises (+ 32 %), des activités financières (+ 24 %), de la production et distribution de gaz, eau et électricité (+ 19 %) et de la construction (+ 16 %).

Selon le dernier baromètre des perspectives d'emploi de Manpower⁽²⁾, cette tendance à la hausse devrait se poursuivre en Wallonie. Au 1^{er} trimestre 2012, l'indicateur de prévision nette d'emplois s'établit en effet à +6 contre

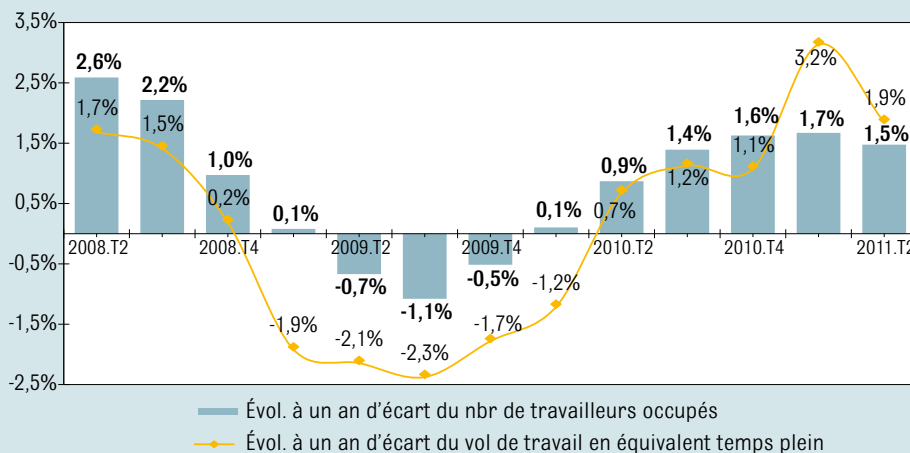
+3 un an plus tôt. Par rapport au trimestre précédent, cet indicateur reste stable.

Autre indicateur dans le vert, le chômage temporaire. Entre le début de l'année et octobre 2011, une moyenne d'un peu moins de 49 000 chômeurs temporaires est comptabilisée par l'Onem chaque mois, soit 17 % de moins que sur les dix premiers mois de 2010.

Selon les estimations rapides de l'ONSS, le nombre de travailleurs salariés occupés a diminué sur base annuelle entre le 2^{ème} trimestre et le 4^{ème} trimestre 2009. Dès le début de l'année 2010, l'évolution à un an d'écart du nombre de travailleurs wallons est redevenue positive, légèrement dans un premier temps (+ 0,1 % au 1^{er} trimestre) et de manière plus soutenue par la suite (autour de 1,5 % à partir du 3^{ème} trimestre 2010 et début 2011). Au niveau du volume de travail en équivalent temps plein, les écarts ont été plus rapides et davantage marqués. Ainsi, l'écart annuel s'est révélé négatif dès le 1^{er} trimestre 2009 et a culminé jusqu'à - 2,3 % au 3^{ème} trimestre 2009.

(1) Opportunités d'emploi gérées par le Forem et ses partenaires privés, y inclus les offres gérées dans le cadre de la mobilité interrégionale.
 (2) Manpower Knowledge Center, Baromètre Manpower des perspectives d'emploi, Q1/2012, 13 décembre 2011

Évolution à un an d'écart du nombre de travailleurs occupés et du volume de travail en équivalent temps plein en Wallonie - ONSS, estimations rapides, calculs le Forem



LA CRISE DE 2008-2009 MANIFESTE TOUJOURS CERTAINS EFFETS

Si un grand nombre d'indicateurs du marché de l'emploi se sont vite redressés après 2009 et évoluent toujours favorablement pour le moment, la crise continue cependant à marquer ses effets aux niveaux des faillites et des licenciements collectifs.

Le 1^{er} semestre écoulé reste ainsi marqué par la hausse du nombre de faillites en Wallonie comme le confirment les données du SPF Économie. Par rapport au 1^{er} semestre 2010, leur nombre a augmenté de 7,5 %, portant à 1 567 le nombre de faillites cumulées depuis le début de l'année pour la région. Cette hausse ne s'est toutefois pas traduite par une augmentation des pertes d'emplois liées à ces faillites. Ainsi, bien que les faillites aient entraîné 4 136 pertes d'emplois en Wallonie durant le 1^{er} semestre 2011, cela reste toutefois moindre qu'au 1^{er} semestre 2010 où elles avaient engendré 4 584 pertes. L'absence de faillites

dans les très grandes entreprises de 200 travailleurs et plus depuis le début de l'année explique cette tendance. Les industries manufacturières, la construction et le commerce concentrent à eux seuls près de six emplois perdus sur dix.

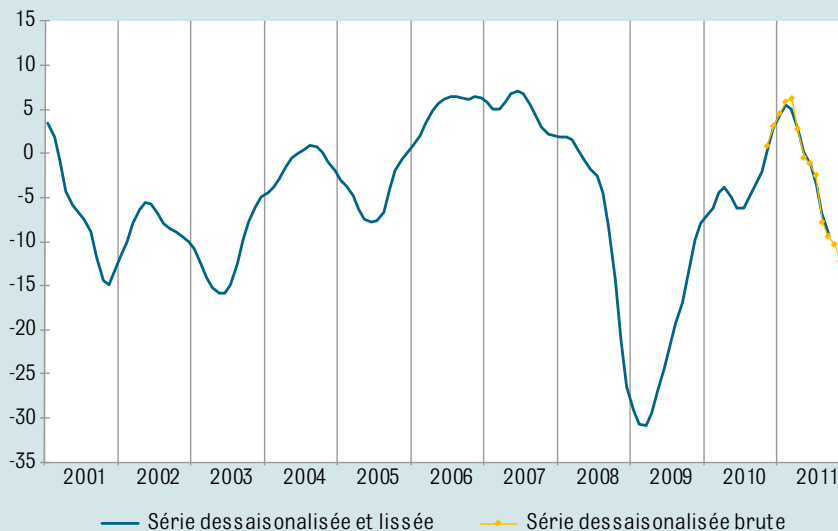
Parallèlement aux faillites, plusieurs entreprises sont confrontées à des restructurations. Avec 22 dossiers communiqués au Forem entre janvier et novembre 2011 pour plus de 730 pertes d'emploi envisagées, les licenciements collectifs se maintiennent à un niveau proche de celui observé en 2010 (21 dossiers et près de 800 pertes d'emploi potentielles sur les onze premiers mois de 2010). À noter que 2010 et 2011 s'inscrivent en net recul en comparaison aux chiffres des onze premiers mois de 2009, soit au plus fort de la crise (33 dossiers et près de 2 200 pertes d'emploi possibles).

DES SIGNES DE RALENTISSEMENT

Le baromètre de conjoncture de la Banque Nationale de Belgique (BNB), basé sur la confiance des chefs d'entreprises, indique un net ralentissement depuis plusieurs mois. Après avoir enregistré un haut niveau de confiance relativement stable entre 2006 et la mi-2007, l'indicateur de la BNB s'est dégradé fortement et rapidement pour atteindre un seuil historiquement bas de -31,8 en mars

2009. La confiance des chefs d'entreprises s'est ensuite redressée durant le reste de l'année 2009 et jusqu'au début de 2011, pour revenir à un niveau proche de 2007. Depuis avril 2011, la tendance est désormais à la baisse. En novembre, l'indicateur de conjoncture s'établit à -12,2, soit son plus bas niveau depuis octobre 2009.

Baromètre de conjoncture de la BNB, courbe synthétique globale⁽¹⁾



Le baromètre de conjoncture est la synthèse des courbes de conjoncture de l'industrie manufacturière, du gros œuvre de bâtiments, du commerce et des services aux entreprises.

Source : BNB

Au niveau de l'activité dans le secteur intérimaire, l'indice Federgon⁽²⁾ s'établit à 228,74 en octobre 2011. Son niveau est relativement stable depuis quelques mois. Après avoir atteint un sommet en mars 2008 (268,12), l'activité intérimaire a nettement faibli jusqu'au mois de mai

2009 (184,13). Après une période de stagnation, l'indice Federgon a enregistré une forte croissance, sans toutefois revenir à son niveau de 2008 (avec un maximum de 237,53 atteint en avril 2011).

Évolution de l'activité intérimaire, Indice Federgon



Source : Federgon, novembre 2011

Pour le 4^{ème} trimestre 2011, les prévisions⁽³⁾ de Federgon s'annoncent en déclin par rapport au 3^{ème} trimestre, mais en hausse sur base annuelle.

(1) Le baromètre de conjoncture est la synthèse des courbes de conjoncture de l'industrie manufacturière, du gros œuvre de bâtiments, du commerce et des services aux entreprises.

(2) www.federgon.be

(3) Federgon, Baromètre de l'intérim, 4^{ème} trimestre 2011, 4 octobre 2011

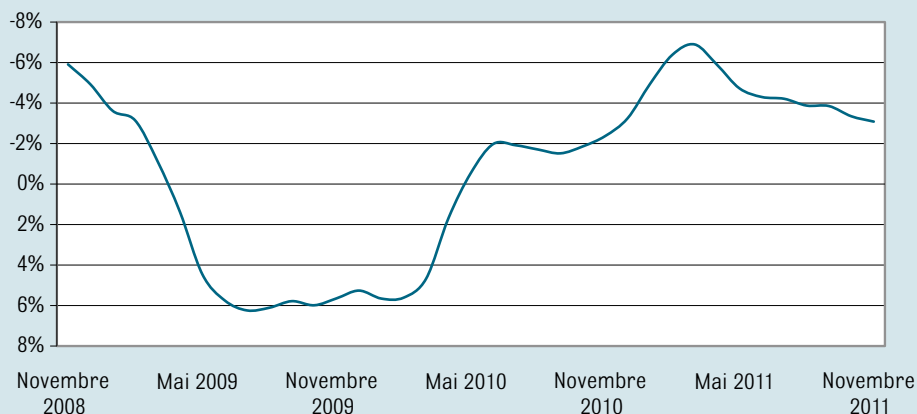
Même si la demande d'emploi se situe à un niveau particulièrement bas et continue à diminuer sur base annuelle, certains signes indiquent un risque de retournement de tendance.

Ainsi, en analysant l'évolution à un an d'écart de la moyenne mobile sur trois mois des D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente⁽¹⁾, un fléchissement de l'intensité de la diminution de la demande d'emploi est

observé depuis mars 2011. En effet, en mars 2011, l'écart à un an de la moyenne mobile trimestrielle du nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente s'élevait à -6,9%, contre -3,1% en novembre 2011.

Autre constat qui doit attirer l'attention, la demande d'emploi des personnes inscrites récemment, depuis moins de six mois, est orientée à la hausse sur base annuelle : +1,9% à la fin novembre 2011.

Écart à un an de la moyenne mobile trimestrielle du nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente



Source : le Forem, novembre 2011

UNE CROISSANCE LIMITÉE EN 2012

Selon les dernières estimations de la B.N.B.⁽²⁾, la croissance du P.I.B. sera limitée à 0,5% en 2012. Ces prévisions ont été nettement revues à la baisse par rapport à celles réalisées au printemps et qui annonçaient une croissance du P.I.B. de l'ordre de 2,2% en 2012.

Au niveau du marché de l'emploi belge, la B.N.B. prévoit un ralentissement marqué des créations nettes d'emploi. En effet, si quelque 63 000 emplois ont été créés en 2010 et encore 38 000 durant le 1^{er} semestre 2011, l'emploi intérieur ne devrait augmenter que de 23 000 unités entre la mi-2011 et la fin 2012. Ces créations d'emploi devraient être réalisées essentiellement dans les titres-services et le secteur non marchand. Parallèlement à cette création limitée d'emplois, le taux de chômage national devrait légèrement augmenter en 2012 pour s'établir à 7% (contre 6,9% en 2011).

UNE PÉRIODE CHARNIÈRE

Si le marché de l'emploi se porte globalement toujours relativement bien en cette fin d'année, plusieurs signaux (baromètre de conjoncture de la BNB, prévisions économiques 2012) indiquent qu'un retournement de tendance est probable dans les prochains mois. L'amplitude de ce retournement de tendance reste cependant inconnue.

L'expérience de 2009 montre toutefois que, outre un décalage d'environ six mois entre une crise économique et ses effets sur le marché de l'emploi, l'économie belge, et en particulier wallonne, est capable de résister à une période de mauvaise conjoncture et ce grâce à la struc-

Au niveau wallon, l'IWEPS a publié ses prévisions en novembre 2011⁽³⁾. Selon celles-ci, le P.I.B. wallon devrait augmenter de 1,1% sur base annuelle en 2012, soit un niveau similaire à ce qui est prévu sur l'ensemble du pays (pour rappel, les prévisions établies par l'IWEPS sont antérieures à celles de la B.N.B.). Au niveau de l'emploi, l'IWEPS anticipe une création de 4 000 emplois nets en 2012, soit une hausse limitée à 0,3%. Pour 2011, les prévisions portent sur la création de 15 500 emplois en Wallonie, soit +1,3% par rapport à 2010.

Au-delà de ces prévisions, la fin de certaines mesures de crise, comme le plan Win-Win, pourraient également avoir des impacts négatifs sur le marché de l'emploi.

ture de son économie (avec bon nombre de secteurs porteurs peu influencés par la conjoncture), l'utilisation massive de dispositifs de réduction du temps de travail comme le chômage temporaire et d'éventuelles mesures temporaires (comme le plan Win-Win).

(1) Pour le mois de novembre 2011, il s'agit donc de la moyenne des données observées entre septembre et novembre 2011, comparée à la moyenne des données de septembre à novembre 2010.

(2) Banque Nationale de Belgique, Communiqué de Presse du 14 décembre 2011, Projections Économiques pour la Belgique - Automne 2011

(3) IWEPS, Tendances Économiques. Analyses et prévisions conjoncturelles, novembre 2011

LE SYSTÈME DES TITRES-SERVICES ÉVALUÉ

Idea consult, à la demande de la Direction générale Emploi et marché du travail du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, vient de publier une nouvelle édition de son étude consacrée au système des titres-services.

Le document repose sur des données provenant de l'ONEM pour le personnel, de Sodexo pour les utilisateurs actifs et du Service Public Fédéral Travail et Concertation sociale qui s'occupe du fonds de formation titres-services. Une enquête en ligne a été également menée auprès des utilisateurs et des entreprises entre fin mars et début avril 2011.

Le rapport se compose de 4 parties. La première, consacrée aux utilisateurs, aux travailleurs ainsi qu'aux sociétés, retient particulièrement l'attention. En 2010, le système des titres-services totalise 760 702 utilisateurs actifs contre 98 814 lors de l'introduction du système en 2004. Les titres-services sont essentiellement employés pour du nettoyage de domicile. La Flandre, avec 60,6 % d'utilisateurs actifs, dénombre relativement un peu plus d'utilisateurs que la part correspondante de la région dans la population totale. Proportionnellement, la Wallonie compte plus d'entreprises titres-services (39,2 %) que de clients (30,6 %) et surtout de travailleurs (26,9 %). En 2010, 9,1 % de la population belge a en moyenne utilisé activement le système des titres-services.

Au niveau des entreprises agréées, alors qu'en 2004, 504 entreprises étaient dénombrées, elles sont 2 576 sociétés à l'être 6 ans plus tard. Pour l'ensemble de la Belgique, chaque entreprise a déposé en moyenne 40 590 titres-services et occupé 60 travailleurs en 2010. En Wallonie, ce sont essentiellement de très petites entreprises titres-services spécialisées en insertion qui sont présentes. Le Hainaut concentre 14,9 % des sièges sociaux des entreprises (alors que Bruxelles comptabilise 15,6 % des entreprises actives pour l'ensemble de la Belgique).

136 915 travailleurs individuels ont été occupés en 2010. À la fin de l'année, 99 596 d'entre eux étaient encore sous contrat, ce qui signifie que près de 27 % des travailleurs étaient déjà sortis du système à la fin de l'année. Entre 2009 et 2010, le nombre de travailleurs a progressé de 13,8 %. Les auteurs du rapport insistent sur ce constat car le système, lancé il y a 7 ans, continue donc à générer de nouveaux emplois. La grande majorité des travailleurs sont des femmes. Plus de 60 % d'entre eux sont âgés de 30 à 50 ans. Seuls 22,6 % des travailleurs titres-services ont moins de 30 ans. Deux travailleurs sur 3 sont peu qualifiés et la majorité (60 % de l'emploi) sont occupés dans des sociétés commerciales ou des agences d'intérim. Ces dernières ne représentent que 1,2 % du nombre total d'entreprises mais totalisent 16 % de l'emploi. Les CPAS, communes et ALE représentent environ un quart des entreprises de titres-services mais seulement

13 % de l'emploi. 4 193 personnes figurent dans la catégorie du personnel d'encadrement. Les responsables sont essentiellement des femmes et 30 % ont entre 30 et 39 ans.

La deuxième partie du rapport est relative au fonctionnement du système des titres-services en 2010. Pour pallier aux manques de certaines compétences (génériques et techniques, motivation, flexibilité, mobilité, hygiène, connaissance du néerlandais et/ou français) chez les candidats travailleurs, un fonds de formation a été mis sur pied. Les entreprises situées en Wallonie offrent moins de formations à leurs travailleurs (seulement 36,8 % contre 42,7 % au total) mais, lorsqu'elles le font, la plupart des travailleurs y participent et pour davantage d'heures que la moyenne des deux autres régions. On remarque que les pourcentages les plus élevés de travailleurs participant à des formations proviennent des entreprises d'insertion (21,6 %), des communes/CPAS ou des ALE. Les parts les plus faibles ont été enregistrées dans les entreprises de travail intérimaire.

Idea Consult s'est également penché sur l'impact d'éventuelles mesures qui toucheraient à l'augmentation du prix des titres-services ou à la fin de leur déductibilité fiscale. Indéniablement, la déductibilité, surtout en Wallonie, joue un rôle important dans le choix de ce système. En l'absence de celle-ci, de nombreuses personnes se tourneraient vers le travail en noir.

L'avant-dernière partie du document est consacrée au coût du système. Le coût brut du système des titres-services en 2010 est de 1 430 millions d'euros. Les effets directs et indirects permettent d'abaisser d'environ 50 % la facture des pouvoirs publics. Ainsi, l'effet de retour sur le chômage par la création directe d'emplois en 2010 a été évalué à 261,7 millions d'euros (dont les coûts des allocations d'activation). En plus de cela, il faut ajouter les recettes supplémentaires de l'impôt sur les sociétés. Le coût net du système des titres-services pour 2010 est estimé à 800 millions d'euros. En 2009, le coût était de 730 millions d'euros, soit une hausse de 9,6 %.

La dernière partie de l'étude contient les conclusions des auteurs.

Gerard, Maarten, Valsamis, Daphné, Van der Beken, Wim, Évaluation du régime des titres-services pour les services et emplois de proximité 2010, Idea Consult, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, 2011, 186 p.

Publication téléchargeable à partir de : <http://www.emploi.belgique.be/publicationDefault.aspx?id=35397>

L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Dans une industrie wallonne en perte de vitesse, l'industrie alimentaire fait figure d'exception.

L'industrie alimentaire regroupe la fabrication de denrées alimentaires et de boissons à la fois pour les hommes et les animaux. Sur le long chemin de « la fourche à la fourchette », l'industrie alimentaire s'occupe de la transformation des matières premières en nourriture consommable (quand cela est nécessaire), excluant donc à la fois l'amont (agriculture et pêche) et l'aval (distribution et commerce). Si la gastronomie belge est reconnue dans le monde entier pour ses chocolats, ses bières et ses biscuits, l'industrie alimentaire dans le pays ne peut être résumée à cela. La production de produits surgelés comme les pommes frites et de produits carnés contribue aussi largement aux exportations du secteur.

Le secteur alimentaire est une industrie en légère augmentation en termes de chiffre d'affaire, d'exportations et d'emplois depuis une dizaine d'années. Il a ainsi mieux résisté à la récente crise économique que le reste du secteur industriel. Il a la particularité d'être composé de 5 500 entreprises (1 550 en Wallonie) dont la grande majorité sont des PME de moins de 20 travailleurs (87%)⁽¹⁾. Les boulangeries représentent près des deux tiers des entreprises du secteur. Si le chiffre d'affaire stagne au niveau belge depuis quelques années, les exportations ont tendance à augmenter.

Ce secteur emploie près de 88 000 personnes en Belgique en 2009 dont 20 000 en Wallonie⁽²⁾. L'industrie alimentaire est l'un des secteurs qui offre le plus de possibilités d'emploi à des personnes peu qualifiées et la majorité des travailleurs du secteur sont ouvriers (65%). Or, la part de ce public dans la demande d'emploi wallonne est fort importante (près de la moitié des demandeurs d'emploi wallons sont tout au plus diplômés du secondaire du 2^{ème} degré). En outre, ce secteur offre des emplois locaux et donc peu délocalisables. 15% des emplois dans l'industrie manufacturière le sont dans l'industrie alimentaire en 2009, une proportion qui n'a cessé d'augmenter depuis 2000⁽³⁾.

L'intérim est le canal de recrutement le plus utilisé et sert ainsi de « soupape » pour gérer les pics de production. Si c'est la voie royale pour le recrutement des opérateurs de production, il est plus rarement utilisé pour des profils plus pointus comme les chimistes. Le Forem a en 2009 géré 2 343 offres d'emplois dans le secteur alimentaire venant principalement des provinces de Liège, Namur et du Brabant Wallon⁽⁴⁾.

Le secteur a énormément évolué depuis les années nonante et ce essentiellement en raison de l'automatisation, de l'imposition de normes de sécurité alimentaire et de qualité croissantes. De plus, afin de ne pas laisser le consommateur, les entreprises du secteur proposent régulièrement de nouveaux produits et diversifient leur offre. Cependant l'industrie alimentaire dépense peu de son chiffre d'affaire en R&D au regard d'autres secteurs de pointe comme l'aéronautique ou l'industrie chimique. WagrALIM⁽⁵⁾ tente de rattraper le retard du secteur à ce niveau, en collaboration avec les acteurs du secteur (entreprises, syndicats, fédération de l'industrie alimen-

taire (FEVIA), chercheurs). Il faut enfin noter que le développement récent de l'agriculture biologique mais aussi, et à l'inverse, la consommation croissante de produits surgelés et/ou préparés contribuent à envisager l'avenir du secteur avec sérénité.

DES MÉTIERS RECHERCHÉS

Ainsi que mentionné, la majorité des métiers du secteur sont manuels, ne requérant pas forcément de longues études. Les formations qualifiantes sont privilégiées pour une série de métiers comme boulanger, pâtissier ou opérateur sur machines. Ponctualité, disponibilité et motivation sont les maîtres mots de la personne qui souhaite travailler comme manœuvre dans l'industrie alimentaire. Opérateur de machine, boucher, cariste, contrôleur qualité, emballeur sont des métiers phares de l'industrie alimentaire. Si certains sont saisonniers et requièrent de travailler en extérieur, d'autres sont permanents et se situent dans des usines. Les régions du Hainaut Occidental (Mouscron, Ath, Tournai) et de Verviers sont particulièrement concernées par ce type d'industrie, même si l'essentiel de la production alimentaire belge est réalisée en Flandre (Flandre Occidentale, Limbourg notamment). Cette situation explique par ailleurs la part importante d'offres d'emplois venant du VDAB proposées par le Forem.

Plusieurs métiers phares du secteur alimentaire sont dits « critiques » comme ceux de préparateurs en boulangerie-vienniserie et en pâtisserie-confiserie. Par ailleurs, les entreprises du secteur ont eu des difficultés à trouver en 2010 des opérateurs sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaires et assistants opérateurs de production alimentaire même si ces métiers ne sont pas dits « critiques » tel que défini par le Forem⁽⁶⁾. Enfin des profils d'employés du secteur comme cadres techniques de contrôle qualité et, d'hygiène et sécurité, sont au regard des normes et contraintes imposées, notamment par l'Union Européenne, de plus en plus recherchés et constituent un débouché intéressant pour les personnes formées en ce sens (on estime que le nombre de cadres techniques de contrôle qualité a été multiplié par 4 depuis 10 ans⁽⁷⁾... et le métier de cadre technique d'hygiène et sécurité était encore considéré comme « critique » en 2009⁽⁸⁾).

L'industrie alimentaire est donc au vu de la situation wallonne en termes d'emploi et de niveau de formation de la population des demandeurs d'emploi, un secteur essentiel aujourd'hui mais aussi et surtout, espérons-le, de demain.

(1) Source : ONSS, 2009

(2) idem

(3) idem

(4) Source : Marché de l'Emploi, La gestion des ressources humaines dans le secteur de l'industrie alimentaire en Région Wallonne, mars 2010

(5) www.wagrallim.be

(6) Marché de l'emploi - Analyse, Un zoom sur le métier d'opérateur de production alimentaire, septembre 2011

(7) INS (Institut national de Statistique, Statistique et Information économique, SPF Économie), Enquête sur les forces de travail (EFT), Statistiques 1999-2009

(8) Marché de l'emploi - Analyse, Détection des métiers et fonctions critiques en 2010, août 2011

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA WALLONIE 2011

Source : CPDT - Conférence Permanente du Développement Territorial, 2011

La première partie du Diagnostic territorial 2011 aborde six défis majeurs pour l'avenir : démographique, climatique, énergétique, de la compétitivité, de la cohésion sociale et la mobilité. La seconde partie du diagnostic vise à estimer les besoins spatiaux des grands secteurs occupant et dynamisant le territoire. Enfin, le diagnostic se penche sur l'intégration des besoins sectoriels à l'espace wallon.

L'examen des dimensions spatiales permet ainsi de conclure le diagnostic de manière transversale et territoriale. La première dimension concerne l'insertion de la Wallonie dans l'Europe des Régions et dégage les principaux enjeux vis-à-vis des projets européens et des régions voisines. Une autre dimension a pour objet la structure spatiale interne de la Wallonie et interroge ses pôles et ses aires de pertinences.

Source : <http://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/DTentier.pdf>



INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT 2011

Source : Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2011



En termes de budget, parcours scolaires, résultats, personnel enseignant, ... 34 indicateurs portent sur le système éducatif de la Communauté française.

Parmi les constats, la part des adultes qui ont terminé au minimum l'enseignement secondaire supérieur a augmenté de manière significative dans les trois régions du pays, quel que soit le sexe. En 2010, en Belgique, 63% des adultes de 20 ans et plus sont détenteurs d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit plus qu'en 1986 où ce taux atteignait seulement 33%. Parmi ces personnes, la part des diplômés de l'enseignement supérieur a connu également une évolution positive significative, plus différenciée cependant selon les régions de domicile et le sexe.

Source : <http://www.enseignement.be/index.php?page=26464&navi=3253>

ANALYSE DU FINANCEMENT DU MARIBEL SOCIAL PRIVÉ

Source : Cour des comptes, 2011

Dans son rapport « Promotion de l'emploi dans le secteur non marchand privé - Financement, impact et gestion du Maribel social », la Cour des comptes analyse le financement du Maribel social privé, son impact sur la création d'emploi et la gestion des frais de fonctionnement liés au système. Le rapport fait suite à l'audit consacré en 2010 au Maribel social public. La Cour constate une quasi-stagnation des emplois créés par le Maribel social privé entre 2006 et 2010. Elle examine différents aspects des contrôles et du pilotage exercés par le SPF Emploi.

Pour rappel, le Maribel social privé est un système de réductions de cotisations qui finance la création d'emplois supplémentaires dans le secteur non marchand des soins de santé, de l'action sociale et de la culture.

Source : <http://www.courdescomptes.be/docs/Reports/2011/2011143MaribelSocial.pdf>



Le Forem propose également à un niveau plus local les publications « Emplois du temps Actualités ». Ces mensuels rapportent une série d'informations locales sur les entreprises (développement de nouvelles activités, création de sociétés, etc.) ainsi que sur les formations organisées par le Forem et d'autres opérateurs : <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/informations-locales.html>

DÉFINITIONS

CHÔMEUR AU SENS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (B.I.T.)

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS (ONEM)

Les statistiques émises sur les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés proviennent des paiements effectués par l'ONEM. Sont ici prises en compte les personnes bénéficiant d'allocations de chômage après un travail à temps plein et celles bénéficiant d'allocations d'attente après leurs études.

DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS (D.E.I.) (LE FOREM)

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Les **D.E. demandeurs d'allocations** regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les **jeunes en stage d'attente** à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « **inscrits obligatoirement** » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « **inscrits librement** » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem.

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

INDICATEUR ET TAUX DE DEMANDE D'EMPLOI (LE FOREM)

L'**indicateur de demande d'emploi** rapporte le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS.

Le **taux de demande d'emploi** rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) à la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPS.

Une information détaillée commune par commune peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI (LE FOREM)

Les données relatives aux **opportunités d'emploi** concernent les offres observées par le Forem, flux émanant d'agences de placement et autres services publics de l'emploi compris. Les opportunités d'emploi reflètent donc les postes disponibles parmi les offres reçues par le Forem au cours d'une période observée.

Une information détaillée selon les différentes Directions régionales du Forem peut être consultée via :

<http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales/opportunit-emploi.html>

Le Forem,
Analyse du marché de
l'emploi et de la formation
bd Tirou 104
6000 Charleroi
Tél. 071/20 66 78

Gestion de l'abonnement :
marchedelempl.abonnement
@forem.be